



# Bulletin d'adhésion 2024

1<sup>ère</sup> adhésion /  Renouvellement

Nom : ..... Prénom : .....

À remplir lors d'une 1<sup>ère</sup> adhésion (ou pour tout changement à signaler lors d'un renouvellement) :

Né(e) le : ..... / ..... / ..... à : ..... Dépt : .....

Adresse : .....

.....

Téléphone fixe : ..... Portable : .....

Dernière affectation : ..... Grade : .....

Position :  Active  Réserve  Retraité de la Défense  Sympathisant

E-mail : ..... @ .....

Décorations : .....

Membre d'associations patriotiques : .....

Détenteur de la médaille du Mérite colonial : OUI / NON de la médaille d'honneur des TdM : OUI / NON

*NB : Ces informations sont recueillies uniquement à des fins de gestion interne.*

**Par décision prise en Assemblée Générale du 04/11/2023, le montant de la cotisation annuelle reste inchangé :**

- pour les militaires du rang, à 12€ en individuel (20€ pour un couple),
- sinon, à 30€ en individuel (40€ pour un couple).

Montant pour :

- 1 an : .....€
- 2 ans : .....€

La **cotisation annuelle** comprend : un *goodies* + 1 billet pour la tombola de la FNAOM.

Adressez votre courrier à :

**Mme Christine WEIGEL**

Trésorière de l'Amicale du RMT et des Anciens des TdM du Haut-Rhin  
29 rue d'Eguisheim  
68000 COLMAR

En y joignant :

- une **photo** d'identité lors de la 1<sup>ère</sup> adhésion
- votre carte de membre lors d'un renouvellement d'adhésion
- ①  soit votre **règlement** par chèque à l'ordre de : **Amicale du RMT & A-TdM-68**
  - une **enveloppe rectangulaire timbrée** pour recevoir votre récépissé d'adhésion, votre carte de membre actualisée et votre *goodies*
- ②  soit par virement bancaire sur l'IBAN : FR76 1027 8032 0000 0208 4760 164 en précisant : nom, prénom, « cotisation 2024 »

Je déclare adhérer à l'**Amicale du RMT et des Anciens des Troupes de Marine du Haut-Rhin** pour l'année civile 2024 et je m'engage à respecter ses statuts et son règlement intérieur, disponibles sur simple demande adressée au Président.

*Conformément aux statuts, la procédure d'adhésion prévoit une acceptation par le bureau de l'Amicale.*

Fait à :

le :

Signature :

**Amicale du RMT et des Anciens des Troupes de Marine du Haut-Rhin - Quartier Colonel DIO - BP 20052 - 68890 MEYENHEIM**

Affiliée à la FNAOM-ACTDM (reconnue d'utilité publique) sous le n° 5001

*Sous l'Ancre d'or en Alsace, en avant avec Audace ! - <https://www.amicale-rmt.fr>*



### Adhérer. Pourquoi ?

Il existe incontestablement un lien très fort entre l'active et les anciens. Ensemble, ils constituent « la famille des Troupes de marine ».

Les premiers forment la branche cadette sous l'autorité morale du « père de l'Arme »; les seconds la branche aînée sous la tutelle du président de la Fédération des anciens d'outre-mer et anciens combattants des Troupes de marine (FNAOM-ACTDM).

Cette réalité se concrétise au travers des actions communes de mémoire telle la commémoration des combats de Bazeilles, d'entraide et de rayonnement.

La revue L'Ancre d'Or-Bazeilles, regroupant des articles de l'active et de la fédération en est un exemple tout comme le partenariat signé entre la FNAOM-ACTDM et l'état-major spécialisé pour l'outre-mer et l'étranger (EMSOME), localement décliné par des conventions entre les régiments et leur amicale.

Ainsi, les domaines de coopération et d'appui que les anciens peuvent apporter aux unités d'active, chacun restant naturellement dans son registre, sont fixés et permettent des contacts réguliers entre jeunes et anciens.

Enfin, l'appartenance à "la famille" est matérialisée par l'existence d'une carte d'identité commune, la carte du marsouin et du bigor, créée en 2006 par le général Le Pichon, et dont la détention marque son adhésion à la solidarité, au rayonnement, à la mémoire et aux valeurs de l'Arme.

Les anciens conduisent leurs actions de défense, de rayonnement et de mémoire de l'Arme au travers de la Fédération des anciens d'outre-mer et anciens combattants des Troupes de marine (FNAOM-ACTDM).

### Fréquence d'émission et avantage fiscal.

Compte tenu de la fréquence d'émission de la carte "Marsouin - Bigor" vous recevrez votre nouvelle carte dans un délai maximal de deux mois.

Vous êtes abonné à la revue des Troupes de marine "l'Ancre d'Or - Bazeilles".

Elle se décline en deux versions : papier et numérique, à préciser lors de la souscription.

La qualité de son papier et de ses photos (sans oublier les articles bien sûr) en fait le lien idéal entre toutes les générations de la grande "Famille" des Troupes de marine.

La revue L'Ancre d'Or-Bazeilles, regroupant des articles de l'active (EMSOME : Etat-major spécialisé pour l'outremer et l'étranger) et de la fédération (FNAOM-ACTDM : Fédération des anciens d'outre-mer et anciens combattants des Troupes de marine), comporte 66 pages et paraît à la fin des mois de février, avril, juin, août, octobre et décembre.

La FNAOM-ACTDM étant déclarée d'utilité publique, l'habilitation à recevoir des dons ouvrant droit à avantage fiscal lui est accordée.

A partir de l'adhésion "soutien" vous bénéficiez d'un crédit d'impôts de 66% du montant de votre adhésion dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

Créée en 2004, la carte du marsouin est le signe fort d'appartenance, de reconnaissance et d'entraide de la communauté des troupes de marine. Elle devient, en novembre 2013 la carte "Marsouin - Bigor"

### TARIFS DES ADHESIONS

#### Adhésion à la version numérique

Adhésion	Montant	Oeuvres communes	Publications
Adhérent	32 €	<ul style="list-style-type: none"> <li>Solidarité</li> <li>Mémoire</li> </ul>	AOB numérique
Soutien	60 €	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rayonnement</li> <li>Musée des TDM</li> </ul>	AOB numérique - Almanach numérique
Bienfaiteur	100 €	<ul style="list-style-type: none"> <li>Maison de la dernière cartouche</li> </ul>	AOB numérique - Almanach numérique

#### Adhésion à la version papier

Adhésion	Montant	Oeuvres communes	Publications
Adhérent	40 €	<ul style="list-style-type: none"> <li>Solidarité</li> <li>Mémoire</li> </ul>	AOB Papier
Soutien	80 €	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rayonnement</li> <li>Musée des TDM</li> </ul>	AOB papier - Almanach papier
Bienfaiteur	120 €	<ul style="list-style-type: none"> <li>Maison de la dernière cartouche</li> </ul>	AOB papier et numérique Almanach papier et numérique

CMB sous format carte bancaire, en supplément des montants indiqués ci-dessus	5 €
---	-----



## ADHESION A LA CARTE DU MARSOUIN ET DU BIGOR

Avec ma Carte du marsouin et du bigor, je participe à la vie de la grande famille des Troupes de marine :  
Par mon engagement et mon effort :

- Je soutiens les musées TDM de Fréjus et de Bazeilles,
- Je participe à l'entraide et la solidarité entre ses membres (active, réserve, anciens, familles),
- Je reçois les publications des Troupes de marine.

### BULLETIN D'ADHESION

Je choisis mon niveau d'adhésion (cocher la case)

Version numérique

32 € :

60 € :

100 € :

Version papier

40 € :

80 € :

120 € :

Je choisis la carte du marsouin et du bigor sous format carte bancaire

(en supplément de mon d'adhésion)

5 € :

### Mes coordonnées

Grade ou civilité\* : ..... NOM\* : ..... Prénom\* : .....  
Active      Retraité      Réserviste      Civil      (entourer la réponse)  
Arme : ..... Affectation : .....  
Adresse\* .....  
Code postal\* : ..... Ville\* : ..... : Téléphone\* : .....  
E-mail personnel (sauf adresse Intradef)\* : .....  
N° de carte du marsouin et du bigor : .....

\* : réponse obligatoire

### Mon mode de paiement (cocher la case)

Par carte bancaire :

Sur le site <http://www.troupesdemarine-ancredo.org> Rubrique Adhésion à la carte du Marsouin et du bigor

Par chèque

Par prélèvement automatique (uniquement pour les réabonnements)

J'adresse mon chèque ou mon RIB avec le bulletin d'adhésion à :

L'Ancre d'Or Bazeilles  
Service des abonnements  
Caserne Guynemer – 2 rue Charles-Axel Guillaumot  
CS 30078  
92508 RUEIL-MALMAISON CEDEX